

Dépôt/envoi l'APE Maternelle de Cusy, chef lieu 74540 Cusy
avant le vendredi 9 mai 2025 à 16H30

INFOS : 06.78.78.04.57
ALEXAREAU@ICLOUD.COM

Règlement

L'Association des Parents d'élèves –APE– de l'école maternelle intercommunale de Cusy-Héry-Chainaz organise un vide-grenier le **dimanche 11 mai 2025**, sur le parking et autour du foyer communal.

Tarifs: 4€/m

Si vous gardez votre voiture sur l'emplacement : 5m obligatoires

INSCRIPTION POSSIBLE EN LIGNE :

[HTTPS://URLS.FR/U2Y0N2](https://URLS.FR/U2Y0N2)



- Les réservations sont enregistrées par ordre de réception (y compris règlement)
- En raison des frais engagés, les annulations ou l'absence de l'exposant ne donnent lieu à aucun remboursement.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature, ainsi que celui d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation sans indemnité d'aucune sorte.
- Les marchandises exposées sont sous la responsabilité de leur propriétaire.
- Le stand "petite restauration et buvette" sera exclusivement assuré par l'APE. Aucun produit alimentaire vendu par les exposants.
- Une publicité sera assurée par presse, radio, distribution de prospectus, affiches, balisage, afin que cette journée soit une réussite.
- Le **déballage se fera entre 6h00 et 8h00**. Les emplacements seront définis selon l'ordre de votre arrivée, avec priorité aux personnes ayant déjà réglé leur inscription par chèque/espèces ou
- Avant votre départ, merci de débarrasser vos objets et emballages.

L'adhésion des exposants sera définitive si les trois conditions sont remplies :

- bulletin d'inscription papier/en ligne et règlement envoyé/effectué

Date limite : vendredi 9 mai 2025 16h30 (possibilité sur place si disponibilités)

- Les exposants déclarent renoncer à tout recours contre les organisateurs de la brocante en cas de vol, détériorations, dommages matériels causés à leurs marchandises et/ou véhicules pendant leur séjour sur l'emplacement de la brocante.

La signature du bulletin entraîne l'adhésion aux conditions du présent règlement. Toute infraction à celui-ci entraîne le renvoi immédiat de l'exposant sans qu'il puisse réclamer une quelconque indemnité.

Contact : Alexa Reau alexareau@icloud.com / 06-78-78-04-57